

Message de condoléances à l'Égypte

Le Canada a appris avec stupeur et tristesse la nouvelle de la mort tragique du Président Anwar Sadate.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a aussitôt adressé, au nom du peuple canadien et en son nom personnel, "ses condoléances les plus vives à la famille du Président, ainsi qu'au gouvernement et au peuple égyptiens".

"Je vous souhaite de trouver, au cours des prochaines semaines, la force de continuer à tendre vers les nobles objectifs que votre président poursuivait", déclare M. Trudeau dans son message.

Après avoir rappelé que son voyage en Égypte, à l'automne de 1980, lui avait permis de créer des liens d'amitié avec le président Sadate, le Premier Ministre poursuit en rappelant le rôle important joué par ce dernier pour rétablir la paix au Moyen-Orient: "Sa courageuse décision de se rendre à Jérusalem en 1977 avait engendré le processus de rétablissement de la paix et passera à l'histoire comme l'un des faits marquants de notre siècle".

Cette visite a conduit aux accords de camp David qui "resteront un monument à son courage et à sa passion pour la paix", affirme M. Trudeau.

Éducation: le Canada ne doit pas imposer ses valeurs

Le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Marcel Massé, a souligné l'importante contribution des Canadiens au progrès de l'enseignement dans le monde.

S'adressant au congrès annuel de l'Association canadienne des éducateurs, M. Massé a rappelé qu'il a fallu, cependant, livrer une "lutte ardue".

"L'expérience, a-t-il expliqué, modifie continuellement la perception de nos buts et les moyens de les atteindre."

Pour M. Massé, il existe de meilleurs moyens d'aider les pays en voie de développement que de reproduire le système d'enseignement canadien dans une centaine de pays.

"Nous devons être en garde contre la tentation d'imposer nos valeurs et nos systèmes à leurs conceptions naissantes sur l'éducation..."

C'est à cause de cette crainte, a dit M. Massé, que le Canada concentre ses efforts, aujourd'hui, sur la formation des maîtres, plutôt que sur l'enseignement aux élèves.

Vers un accroissement de la coopération franco-canadienne



Les possibilités d'échanges entre la France et le Canada deviennent "toujours plus dynamiques" dans les domaines de l'énergie, de la haute technologie et de la recherche scientifique, a déclaré le nouvel ambassadeur du Canada en France, M. Michel Dupuy (à droite), alors qu'il présentait ses lettres de créance au président François Mitterrand (au centre). Rappelant tout ce que le poste d'ambassadeur du Canada à Paris signifie pour un Canadien français, et pour lui personnellement, M. Dupuy a évoqué "l'intérêt et la sympathie" avec lesquels son gouvernement assistait à l'entreprise du nouveau gouvernement français. Enfin, il a renouvelé à M. Mitterrand l'invitation qui lui avait été faite de venir en visite au Canada. Le ministre français des Affaires extérieures, M. Claude Cheysson (à gauche), assistait à la cérémonie.

Signature d'un accord commercial avec la Nouvelle-Zélande

Le ministre d'État chargé du commerce, M. Ed Lumley, et le ministre du Commerce outre-mer de la Nouvelle-Zélande, M. Brian Talboys, ont signé, le mois dernier à Ottawa, un nouvel accord de coopération commerciale et économique entre leurs pays.

Après avoir évoqué les nombreuses années de relations amicales entre la Nouvelle-Zélande et le Canada, les deux ministres ont indiqué que la nouvelle entente permettrait de renforcer davantage la coopération économique entre leurs deux pays.

Le Canada et la Nouvelle-Zélande vont, tous deux, maintenir des tarifs préférentiels pour leurs produits réciproques, ont-ils dit, soulignant que l'on avait prévu une certaine forme de compensation au cas où les avantages d'un des pays, dans le cadre de la nouvelle entente, diminueraient à cause de l'augmentation des droits de

douane statutaires ou de tout autre changement touchant les restrictions à l'importation.

D'autre part, les deux ministres ont insisté sur l'importance du Comité consultatif créé en vertu du nouvel accord. Ce comité servira, en particulier, à promouvoir une plus grande coopération industrielle et technologique, entre autres, par le biais d'entreprises en participation entre des sociétés du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

M. Lumley a souligné que le gouvernement fédéral avait consulté les provinces et les entreprises canadiennes avant de renégocier l'accord et que la majorité d'entre elles approuvaient la continuation des tarifs préférentiels avec la Nouvelle-Zélande.

Rappelons qu'une mission commerciale néo-zélandaise est venue au Canada en juin dernier.